



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 5 mars 2019

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE

Autres membres présents :

- Denise LECOCQ
- Valérie MOREL

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

Néant

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Révision du zonage d'assainissement de Margival (02)
- Modification n°2 du PLU de Cires-les-Mello (60)
- Modification du PLU d'Orainville (02)
- Zonage d'assainissement d'Aubigny-en-Laonnois (02)
- Révision du PLU de Wavignies (60)
- Modification n°4 du PLU de Dury (80)
- Modification n°2 du PLU de Château-Thierry (02)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Création d'une surface commerciale sur la ZAC du parc des béliers à Brebières (62)

Autres dossiers soumis à délibération

Plans-programmes : décision d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour l'élaboration du PLU de Hermes (60), soumise à évaluation environnementale.

Projets : décision d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour le projet relatif à la régularisation administrative et l'augmentation de capacités de la société DHOLLANDIA à Wormhout (59), soumis à évaluation environnementale.

Autres dossiers

Néant

Le Président de séance,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'E. Lefebvre', with a small dash at the end.

Étienne LEFEBVRE